



Probleme avec un garagiste

Par **vanessa66**, le **16/05/2018 à 13:48**

bonjour,rnsuite à un garagiste malhonnête je me retrouve au tribunal pas d aide juridictionnelle pas de protection juridique,la totalernmon avocat me prend 1000e ht 150e ht frais dossier et d autres frais présentation tribunal etcetc jusque là je me dis okrnpuis elle m annonce qu il faudra surement une expertise sur la voiture qui coûterait 2000 à 3000e rnje me pose la question de savoir si c'est bien le prix d une expertise et si ça vaut le cout de me battre pour une voiture à 2000ernmerci de bien vouloir me renseigner

Par **morobar**, le **16/05/2018 à 16:20**

Bonjour,rnEn principe c'est le demandeur qui avance les frais d'expertise ou du moins consigne une provision,et c'est celui qui succombe au procès qui les paie ou les rembourse.rnLe prix ne paraît pas extraordinaire selon ce qui se pratique, mais je suis bien de votre avis que c'est largement excessif.